

## Modification des modalités d'inscription à l'école pour la rentrée de septembre 2020

En raison de la crise sanitaire, les inscriptions scolaires, quelle que soit l'école demandée, **doivent être réalisées en ligne sur [services.limoges.fr/demarches-jeunesse/](https://services.limoges.fr/demarches-jeunesse/) avant le vendredi 19 juin.**

Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent retirer/déposer un dossier d'inscription du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h45 à la Maison du temps libre, esplanade Blanqui (sur le parking derrière la mairie de Limoges).

Les enfants sont inscrits dans la limite des places disponibles, en priorité dans l'école la plus proche du domicile de la famille. Dès que la famille est prévenue de la décision, elle prendra rendez-vous avec le directeur de l'école concernée pour finaliser l'admission.

Lorsque des demandes d'inscription n'ont pu être effectuées dans l'école souhaitée par la famille, celle-ci est prévenue et une autre école sera proposée.

***Renseignements au 05 55 45 97 19.***